



## CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Dixième session

Vienne, 1<sup>er</sup>-5 décembre 2003

### RAPPORT DE LA GRANDE COMMISSION

Présenté par la Présidente de la Grande Commission  
M<sup>me</sup> Elsa D. R. Kelly (Argentine)

1. La Grande Commission a tenu quatre séances entre le 1<sup>er</sup> et le 5 décembre 2003.
2. Elle a élu à la vice-présidence les personnes dont les noms suivent: MM. S.M. Mahmood (Nigéria), V.G. Garcia III (Philippines) et G. Clough (Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord).
3. Comme la Conférence générale l'en avait chargée, la Commission s'est penchée sur les points 7 à 17 et 19 de l'ordre du jour. Elle a également examiné les projets de décision ou de résolution présentés au titre des points 10 a), 10 b), 10 c), 10 e), 12, 13, 14, 15, 16 et 19.
4. Dans le souci de parvenir à un consensus, les points suivants ont été discutés de manière informelle avant d'être examinés par la Commission:

Point 10 e): Nomination d'un commissaire aux comptes: mandat du Commissaire, sous la conduite de M. Garcia (Philippines), Vice-Président;

Point 12: Résolutions adoptées par la Conférence des ministres africains de l'industrie, sous la conduite de M. M. Muhammed (Nigéria), Président de la CAMI, et de M<sup>me</sup> T. Feroukhi (Algérie), Présidente du Groupe des États africains;

Point 12: Coopération Sud-Sud, sous la conduite de M<sup>mes</sup> H. Touati (Algérie) et M. Ramis-Plum (France);

Point 12: Activités de l'ONUDI dans les pays sortant de situations de crise, et notamment en Iraq, sous la conduite de M. G. Clough (Royaume-Uni), Vice-Président;

Point 12: Rôle de l'ONUDI dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, sous la conduite de M. B. Amin (Pakistan);

Point 14: Activités du corps commun d'inspection, sous la conduite de MM. R. Rudischhauser (Allemagne) et H. Rao (Inde).

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

5. À la séance tenue l'après-midi du 3 décembre, les coordonnateurs des discussions informelles ont rendu compte de leurs travaux et la Commission a décidé de poursuivre ces discussions en vue de parvenir à un consensus. Celui-ci a été obtenu, lors de cette séance, sur neuf projets de décision (portant sur les points 10 a), 10 b), 10 c), 12 et 16) et un projet de résolution (portant sur le point 12). Le texte de ces projets figure dans le document GC.10/L.2.

6. Lors des séances qu'elle a tenues le 4 décembre, la Commission est parvenue à un consensus sur 12 projets de résolution (portant sur les points 10 b), 10 e), 12, 14, 15 et 19), dont le texte figure dans les documents GC.10/L.2/Add.1 et Add.2. Les auteurs du projet de décision portant sur le point 10 e) (Mandat du Commissaire aux comptes) ont retiré leur texte dans l'intention de présenter possiblement un projet analogue lors d'une prochaine session de la Conférence.